

Laboratoires : vers de nouvelles économies sur les actes



© 2019 Les Echos Publishing

Dans ce projet de rapport annuel, la direction de la Caisse nationale d'assurance maladie (Cnam) prévoit de réaliser 2,069 Md€ d'économies sur les dépenses de santé en 2020, dont 180 M€ pour la biologie. Cette baisse équivaut à environ deux fois le montant des baisses annuelles de ces dernières années, comme le dénonce le Syndicat des Jeunes Biologistes Médicaux (SJBm). Un mauvais signal alors que les négociations pour le nouveau protocole d'accord entre l'Assurance maladie et les biologistes médicaux viennent de démarrer. Pour le syndicat, ce projet entraîne « des risques d'aggravation des déserts médicaux en raison de la fragilisation de l'offre de biologie médicale sur les territoires ».

Ce document devrait être transmis, après avis du conseil de la Cnam, puis de celui de l'Union nationale des caisses d'assurance maladie (Uncam), au Parlement à la rentrée pour la préparation du projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) de 2020.

© 2019 Les Echos Publishing